



## LA VILLE DE BASTOGNE ENGAGE

### Un ouvrier (h/f) Espaces verts et petit patrimoine

#### TÂCHES PRINCIPALES (liste non exhaustive)

- Tailler et entretenir les arbres, arbustes et haies (taille ornementale, élagage et abattage).
- Entretien et nettoyer les surfaces végétalisées et parcs de la Commune (tonte du gazon, binage des massifs, ramassage des feuilles, amendements, etc.).
- Préparer les sols (parterres) et effectuer les semis et plantations (initiales et de renouvellement).
- Préparer, installer et entretenir les différents aménagements liés au fleurissement (jardinières, bacs à fleurs, parterres, etc.) tout en veillant à l'harmonie des formes et des couleurs.
- Réguler la croissance des plantes en apportant les éléments nécessaires (eau, engrais, traitements phytosanitaires, etc.).
- Collaborer à la gestion différenciée des cimetières.
- Entretien le petit patrimoine culturel et naturel de la Commune, le Ravel, les chemins agricoles et sentiers.
- Entretien le matériel, les outils et les engins utilisés, ainsi que les entrepôts et la serre communale.
- Participer au service hivernal et autres intempéries, ainsi qu'à la récolte des encombrants en collaboration avec les autres équipes.

#### COMPÉTENCES (liste non exhaustive)

Ces compétences sont nécessaires pour mener à bien les missions liées au poste :

- Respecter rigoureusement les consignes de travail et de sécurité, ainsi que les horaires ;
- Accomplir un travail de qualité ;
- Connaître les réglementations en vigueur ;
- Reconnaître les principaux végétaux ;
- Pratiquer les gestes techniques propres aux interventions sur les végétaux ;
- Avoir une bonne connaissance du territoire de la commune de Bastogne ;
- Faire preuve d'efficacité et d'adaptation dans chaque situation ;
- Faire preuve de souplesse et de polyvalence ;
- Être capable de collaborer avec ses collègues et de contribuer au maintien d'un environnement de travail agréable ;

#### CONDITIONS GÉNÉRALES

Nul ne peut être engagé s'il ne remplit les conditions suivantes :

- 1° être ressortissant ou non de l'Union européenne. Pour les non-ressortissants de l'Union européenne, être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 16 mai 2019 relatif à l'occupation de travailleurs étrangers ;
- 2° avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- 3° jouir des droits civils et politiques;
- 4° être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction;
- 5° satisfaire aux lois sur la milice;

- 6° justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer;
- 7° être âgé de 18 ans au moins;
- 8° être porteur du certificat de formation en rapport avec l'emploi à conférer ;
- 9° réussir un examen ;

## CONDITIONS PARTICULIÈRES

Pour être invité(e) à l'épreuve de sélection, tout(e) candidat(e) doit respecter ces conditions :

- ➔ Disposer obligatoirement d'une **formation en parcs et jardins** ;
- ➔ Disposer d'une expérience professionnelle probante dans une fonction similaire ;
- ➔ Disposer obligatoirement d'un **permis de conduire de catégorie B**, le permis C/CE étant un sérieux atout (d'autres permis/brevets utiles sont également des atouts : mini-pelle, manitou, nacelle, clark,...) ;

## OFFRE

- ⇒ Emploi contractuel CDI sous statut ouvrier
- ⇒ Temps plein 38H /semaine (Horaire : 8h-17h avec récupération d'1 jours/mois).
- ⇒ Echelle barémique E2 (2.549,57 € brut mensuel)
- ⇒ Avantages : Allocation foyer/résidence, assurance hospitalisation, prime de fin d'année, double pécule, régime de vacances annuelles du public (dès l'entrée en fonction), deuxième pilier de pension, évolution de carrière, indexation automatique des salaires.

## DÉPÔT DES CANDIDATURES

Veuillez envoyer un dossier de candidature incluant impérativement :

- ⇒ Un CV et une lettre de motivation ;
- ⇒ Une copie de l'attestation de formation/diplôme en parcs et jardins requis(e) ;
- ⇒ Une copie de la carte d'identité et du permis de conduire ;
- ⇒ Un extrait de casier judiciaire modèle 595 datant de moins d'un mois ;
- ⇒ Le cas échéant, brevet utile à la fonction

au Collège Communal, rue du vivier 58 à 6600 Bastogne par courrier recommandé à la poste, ou déposé personnellement au service Secrétariat général contre accusé de réception pour **le 19 juin 2026** au plus tard, le cachet de la poste ou de l'accusé de réception faisant foi.

**Tout dossier incomplet à la date de clôture du dépôt des candidatures sera écarté d'office.**

**Les candidat(e)s ayant satisfait à l'épreuve de sélection (60% au moins au total) mais non appelés en service seront versés dans une réserve de recrutement de deux ans, renouvelable une fois pour deux ans.**

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du service G.R.H – 061 621 962 –  
[grh@bastogne.be](mailto:grh@bastogne.be)